

Pourquoi je suis républicain

COLONEL DE LA ROCQUE

Pourquoi je suis républicain

Carnets de captivité

Introduction par Serge Berstein

Édition établie et annotée
par Hugues de La Rocque et Serge Berstein,
avec Cédric Francille

ÉDITIONS DU SEUIL

25, boulevard Romain-Rolland, Paris XIV^e

© Éditions du Seuil, janvier 2014

ISBN 978-2-02-115601-0

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Introduction

par Serge Berstein

Étrange destin, en vérité, que celui du colonel François de La Rocque. Après une belle carrière militaire, il prend la tête d'une organisation d'anciens combattants qu'il transforme en ligue quelques années plus tard. Le succès de celle-ci en fait un personnage important, mais mal identifié, de la vie publique française, dont les intentions et les buts constituent longtemps un mystère pour ses contemporains. La dissolution des Croix-de-Feu en 1936 le conduit à jeter les bases d'un parti politique, qui apparaît comme le premier grand parti de masse de droite de l'histoire française, dans un secteur de l'échiquier politique occupé jusque-là par des formations de notables aux effectifs réduits et aux buts purement électoraux. La gauche française des années 1930 voit en lui un « fasciste » menaçant la république, l'extrême droite le considère comme un « traître », lui reprochant son légalisme et son refus du coup de force. Arrêté par la Gestapo pendant l'Occupation, déporté en Allemagne, il revient sur les événements des années antérieures, faisant connaître sa version des faits et son analyse des polémiques auxquelles il a été mêlé. Les textes qui suivent ont été écrits plusieurs années après les épisodes qu'ils relatent par un homme qui est partie prenante des débats qu'il évoque. À cette nécessaire réserve critique près, ils présentent l'intérêt pour le lecteur de connaître le point de vue d'un acteur majeur de l'histoire de la France des années 1930 dont le portrait a souvent été dressé par ses adversaires ou ses détracteurs, point de vue qui se trouve au demeurant étayé par un certain nombre de documents d'archives.

Un militaire en politique

Né en 1885 dans une famille de neuf enfants, fils d'un général, François de La Rocque embrasse la carrière militaire en entrant à Saint-Cyr en 1905. Après diverses affectations, il sert sous les ordres de Lyautey au Maroc où il est grièvement blessé en 1916. Déclaré inapte au service armé, il repart volontairement au combat et termine la guerre comme chef d'escadron avec dix citations. Il est successivement nommé à l'état-major du maréchal Foch, à la mission militaire française en Pologne, puis envoyé au Maroc lors de la guerre du Rif, sous les ordres du maréchal Pétain. En 1927, ébranlé par des deuils familiaux et un état de santé précaire, il quitte l'armée et entre comme cadre à la Compagnie générale d'électricité.

Désireux de rejoindre un groupement d'anciens combattants, il porte son choix en 1929 sur une association fondée en 1927, avec l'appui de l'homme d'affaires François Coty, directeur du *Figaro*, association réservée aux seuls combattants de première ligne, décorés de la Croix de guerre, d'où leur nom de « Croix-de-Feu ». En 1931, La Rocque accède à la présidence de cette association, après avoir pris la précaution de rompre tout lien avec Coty pour éviter que les Croix-de-Feu n'apparaissent stipendiés par un homme d'affaires aux ambitions politiques ostensibles.

Désormais La Rocque se consacre au développement des Croix-de-Feu. Convaincu de la nécessité de rassembler les énergies françaises pour dynamiser un pays épuisé par la guerre, il va participer au courant général qui, depuis 1927, conduit les associations d'anciens combattants à pratiquer « l'action civique », c'est-à-dire l'intervention dans les affaires publiques afin d'interpeller les dirigeants politiques auxquels elles reprochent de compromettre par leurs divisions et leur étroitesse de vues une victoire obtenue par le sacrifice des « poilus ». L'originalité de l'action de La Rocque est de vouloir rassembler autour des valeurs de patriotisme et de

fraternité qui animent à ses yeux l'étroite élite des Croix-de-Feu tous ceux qui, combattants ou non, partagent la mystique des tranchées. Aux fils et filles des Croix-de-Feu invités à adhérer au mouvement s'ajoutent ainsi en 1933 les Volontaires nationaux, ouverts à tous, qui transforment l'association d'anciens combattants en groupement parapolitique. Celui-ci est doté d'un programme assez vague qui préconise un « rassemblement national » face à la lutte des classes, revendique une inspiration chrétienne, une ouverture sociale marquée par l'association capital-travail et la profession organisée d'inspiration corporatiste, réunissant patrons et ouvriers de la même branche professionnelle, ainsi qu'un choix non dissimulé en faveur d'une république à exécutif fort et du suffrage des femmes. Nous sommes donc en présence d'un mouvement clairement orienté à droite, relevant d'un nationalisme auquel l'expérience de la guerre a donné un caractère unanimiste. Par son refus d'entrer dans le jeu électoral et parlementaire et par sa volonté d'influencer celui-ci par l'action directe, il s'apparente aux ligues, même si La Rocque refuse cette assimilation. Il reste que la déclaration de principes assez floue sur laquelle se fonde son action laisse régner l'incertitude sur ses intentions. Si les Volontaires nationaux attirent en quelques mois plusieurs milliers d'adhérents séduits par leur projet, on trouve aussi parmi eux des adversaires de la république parlementaire, persuadés que La Rocque cache son jeu et que, derrière le programme anodin qu'il propose, se dissimule un objectif de renversement du régime, auxquels ils brûlent de participer.

Le 6 février et ses suites

La soirée d'émeutes du 6 février 1934 va contribuer à clarifier la situation. Elle fait suite à une série de manifestations organisées depuis le mois de janvier par des ligues d'extrême droite (Action française, Jeunesses patriotes, Solidarité

française...) résolues à exploiter politiquement les scandales politico-financiers qui atteignent les milieux politiques et dont l'affaire Stavisky, révélée fin 1933, constitue le couronnement. Le 6 février, il s'agit d'empêcher l'investiture à la Chambre du gouvernement Daladier. Aux ligues, décidées à ébranler le régime, se joignent, avec des objectifs différents, des associations d'anciens combattants, l'Union nationale des combattants, orientée à droite, l'Association républicaine des anciens combattants, communisante, et les Croix-de-Feu qui ne se sont pas mêlés aux manifestations de janvier, mais que La Rocque appelle cette fois à manifester afin « de mettre fin à la dictature de l'influence des socialistes et d'appeler au pouvoir une équipe propre, débarrassée des politiciens quels qu'ils soient et n'ayant pour objet que le rétablissement de l'ordre dans la sécurité extérieure ».

Décidé à protester contre le scandale Stavisky, La Rocque se garde cependant de se mêler aux autres groupements rassemblés sur la rive droite de la Seine. Il entend faire une démonstration de force autonome et organise ses troupes en deux colonnes qui doivent converger sur la Chambre des députés par la rive gauche. Arrêtés par les barrages de la Garde républicaine aux grilles du Palais-Bourbon, les cortèges Croix-de-Feu acceptent de refluer, en dépit de l'excitation de quelques manifestants qui veulent forcer l'obstacle. La Rocque donne l'ordre de dislocation alors que débute sur la place et le pont de la Concorde les échauffourées entre militants d'extrême droite et forces de l'ordre, ce qui n'empêchera pas certains membres des Croix-de-Feu de se joindre individuellement aux émeutiers, comme le duc Pozzo di Borgo, un des principaux responsables du mouvement. Il est d'ailleurs caractéristique qu'aucun membre des Croix-de-Feu ne figure parmi les morts et que les quelques blessés par balles appartenant au mouvement furent atteints en dehors des itinéraires prévus pour les manifestations du mouvement. Il est donc tout à fait clair que La Rocque a refusé de participer à la tentative de

coup de force dont l'objet était d'envahir le Palais-Bourbon et d'y dicter la loi des émeutiers.

Les conséquences de la journée du 6 février sont contradictoires et à beaucoup d'égards paradoxales. À gauche, parce que les Croix-de-Feu sont la force la plus nombreuse et la mieux organisée, on voit en eux l'acteur majeur du « coup d'État fasciste ». Désormais, c'est à l'aune de cette analyse que seront jugés tous les actes d'un mouvement qui va connaître une croissance considérable dans les années qui suivent : les défilés de militants, drapeaux tricolores déployés, le service d'ordre des « dispos » (les « disponibles ») encadrant les manifestations Croix-de-Feu, l'attachement des adhérents à la personne de La Rocque, les rassemblements de masse sont jugés, bien qu'il s'agisse de phénomènes d'apparence, bien insuffisants à caractériser une organisation politique, comme autant de preuves d'assimilation au fascisme. Une longue suite d'affrontements violents opposera dans les mois et les années qui suivent les manifestants du parti social français (PSF) aux contre-manifestants de gauche, faisant de nombreux blessés et parfois quelques morts.

À cette interprétation de la gauche (dont bien des membres reviendront après la guerre sur leurs préventions de naguère) s'ajoute la véritable haine que voue à La Rocque une extrême droite qui juge l'issue du 6 février comme une occasion manquée et considère que si les contingents des Croix-de-Feu s'étaient joints aux groupes tentant de forcer les barrages sur le pont de la Concorde, il aurait été possible d'envahir le Palais-Bourbon. Dès lors, l'objectif des liges (et de leurs soutiens dans une partie de la droite traditionnelle, de Tardieu à Laval, de Louis Marin à Maurras) est de mettre la main sur le potentiel d'un mouvement qui compte alors une quarantaine de milliers d'adhérents.

Les tentatives de la droite et de l'extrême droite d'instrumentaliser une association qui vient de révéler son importance commencent dès 1934 avec les efforts d'un certain nombre d'hommes d'affaires gravitant autour de la banque Worms

pour prendre contact avec La Rocque. Ils multiplient les avances auprès de lui et tentent de lui imposer un entourage de jeunes activistes dont la figure de proue est Pierre Pucheu. L'échec de cette tentative, dans laquelle La Rocque discerne un projet de mise en tutelle, entraîne la démission en 1935 d'une douzaine de cadres des Volontaires nationaux (surnommés les « maréchaux ») qui rejoindront l'année suivante le parti populaire français (PPF) créé par Jacques Doriot, dont l'activisme populiste apparaît à leurs yeux plus proche d'un véritable mouvement fasciste.

D'autres tentatives visant au même but se produisent de manière récurrente, consistant à intégrer les Croix-de-Feu dans un large rassemblement des droites où La Rocque se trouverait marginalisé dans un directoire au sein duquel une personnalité prestigieuse (de préférence un militaire) le contraindrait à s'incliner. Au lendemain même du 6 février s'esquisse un rassemblement des « nationaux » autour de Lyautey, où se regrouperaient dirigeants des ligues et parlementaires de droite, que La Rocque fait échouer en refusant de s'y joindre. Il en ira de même quelques semaines plus tard du fumeux projet de Front national élaboré par Charles Trochu où Lyautey jouerait le rôle de symbole décoratif.

Le tournant de 1936

et l'assaut de l'extrême droite contre La Rocque

La victoire du Front populaire en mai 1936 va tout à la fois modifier la nature du mouvement Croix-de-Feu et accentuer la pression de l'extrême droite pour intégrer les troupes de La Rocque et marginaliser ou éliminer leur chef.

Pour la gauche, désormais au pouvoir, le « colonel-comte » symbolise le fascisme français confondu avec l'épouvantail de la Contre-Révolution, bien que La Rocque ait accepté, pour l'essentiel, l'héritage de la Révolution française. Le gouvernement Blum prononce en juin 1936 la dissolution des Croix-

de-Feu en vertu d'une loi de janvier 1936 interdisant les ligues armées, en dépit des protestations de La Rocque affirmant que son organisation n'est pas une ligue et que ses membres ne portent pas l'uniforme et ne sont pas armés. Toutefois, cette dissolution lui permet de se distancier clairement des mouvements d'extrême droite en créant un parti politique, le PSF. S'il s'éloigne ainsi du mouvement d'anciens combattants des origines, il maintient cependant la mystique Croix-de-Feu et ses objectifs de rassemblement national, civique et social et d'un pouvoir exécutif renforcé. Mais il lève l'ambiguïté du passé en affirmant haut et fort sa volonté d'agir dans la légalité et en écartant des postes dirigeants certains anciens adhérents des Croix-de-Feu et des Volontaires nationaux, au profit des nouveaux membres qui adhèrent massivement au PSF. À la veille de la guerre, des recherches concordantes lui attribuent plus d'un million de membres, faisant du PSF la formation politique la plus importante numériquement de l'histoire française et révélant l'existence d'un peuple de droite.

Dès lors, pour les adversaires du Front populaire, englober le PSF dans une large alliance contre la gauche au nom de l'anticommunisme devient une nécessité absolue. La proposition de Jacques Doriot en 1937 d'un Front de la liberté est la reprise des tentatives antérieures d'absorption. De nouveau, La Rocque répond par un refus net. Refus qui, comme les précédents, s'explique par deux raisons : d'une part, la volonté de conserver la maîtrise de la formation qu'il a créée et développée ; d'autre part, le souci de rester dans la légalité en refusant toute aventure insurrectionnelle.

L'exaspération suscitée à l'extrême droite par le refus obstiné de La Rocque de joindre le PSF au Front de la liberté se manifeste en juillet 1937 par la publication dans l'hebdomadaire *Choc* d'une interview de l'ancien président du Conseil André Tardieu, devenu un pourfendeur de la république parlementaire. Interrogé par Pozzo di Borgo, transfuge des Croix-de-Feu passé à l'activisme d'extrême droite, Tardieu, officialisant une rumeur qu'il faisait courir

de longue date, affirme avoir fait bénéficier La Rocque de la manne des fonds secrets au début des années 1930. L'accusation trouve un large écho dans la presse, en dépit des démentis indignés de La Rocque. Les procès intentés par ce dernier contre Pozzo di Borgo, les journaux et les journalistes qui ont relayé ou commenté l'information, ceux où La Rocque est à son tour cité par certains de ceux qu'il a mis en cause, vont amplifier les effets de l'attaque qui prend vite l'allure d'une tentative d'élimination politique, voire physique, du président du PSF, l'avocat de Pozzo di Borgo, Xavier Vallat, invitant même La Rocque à se suicider afin de se laver de son « déshonneur » !

Il s'agit à l'évidence de discréditer La Rocque pour ruiner son emprise politique et récupérer ses troupes. Pour faire bonne mesure, ses détracteurs mettent en cause ses états de service militaire, allant même jusqu'à l'accuser d'abandon de poste. Or, au cours de ces pénibles épisodes, La Rocque voit se dresser contre lui une véritable coalition de tous ceux qui lui reprochent ses refus successifs d'entrer dans des regroupements « nationaux » aux buts indéterminés. Côté politique, André Tardieu et les hommes de l'extrême droite, Philippe Henriot, Xavier Vallat, Pozzo di Borgo. Parmi les hommes de presse, Léon Bailby, directeur du *Journal*, ulcéré de voir La Rocque racheter *Le Petit Journal* qui le concurrence directement. Mais La Rocque est particulièrement mortifié de se voir abandonné par des militaires de haut rang, qu'il connaît de longue date, pour lesquels il éprouve un profond respect et qui refusent de témoigner sur la qualité de ses états de service. Parmi eux, deux des chefs militaires de tout premier plan sous les ordres desquels il a servi, le général Weygand et le maréchal Pétain, déclarent ne pouvoir porter une appréciation sur sa carrière d'officier, allant jusqu'à soutenir que La Rocque n'avait jamais été directement sous leur commandement !

Très vite, La Rocque a l'explication de ces dérobades par la révélation des liens entretenus par le général et le

maréchal avec les hommes et les organisations de droite et d'extrême droite qui redoutent la concurrence du PSF et cherchent à éliminer La Rocque. Les raisons de cet ostracisme lui apparaissent clairement à la lumière de la visite quelques mois plus tôt (en avril 1937) du capitaine Bonhomme et du sulfureux commandant Loustaunau-Lacau, membres de l'état-major du maréchal Pétain. Les deux officiers lui proposent d'entrer dans le comité directeur d'une coalition des forces nationales contre le communisme aux côtés de Jacques Doriot, de Louis Marin, d'un monarchiste désigné par Maurras, rassemblement assorti d'un état-major militaire capable de « passer à l'action ». L'opération paraît bénéficière, aux dires de Loustaunau, de l'appui bienveillant du maréchal Pétain qui souhaite cependant ne pas se compromettre et se tient en réserve « pour le cas où le pays serait appelé à se serrer autour de lui comme le troupeau autour du berger ». Elle semble jouir également de l'appui du maréchal Franchet d'Espèrey qui pourrait prendre la tête du mouvement. Elle est connue du général Weygand qui, pas plus que Pétain, n'entend se découvrir. La Rocque refusera, comme d'ordinaire, de se joindre à ce qu'il entrevoit comme une opération de guerre civile. Même s'il faut relativiser la portée de cette proposition due à l'imagination débordante de l'activiste commandant Loustaunau, par ailleurs créateur des réseaux Corvignolles chargés de traquer les communistes dans l'armée, La Rocque est fondé à penser que Pétain et Weygand, qui paraissent se tenir prudemment à l'arrière-plan de ces projets, ne lui pardonnent pas de les rendre inopérants en refusant d'y mêler les effectifs dont il dispose. En 1938, alors que le PSF présente à une élection partielle la candidature de Charles Vallin, le général Weygand écrit à La Rocque pour lui demander de retirer celle-ci, au motif que la candidature du général Niessel, ancien supérieur de La Rocque, présentée tardivement par la Fédération républicaine, formation fortement marquée à droite et dirigée par Louis Marin, était nécessaire à la Défense nationale !

La Rocque, un républicain en marge de la République

Détesté et combattu par l'extrême droite et une grande partie de la droite que l'hostilité au Front populaire rapproche des courants ligueurs, La Rocque et le PSF ne rencontrent pas davantage d'indulgence du côté de la gauche et du centre qui se succèdent au pouvoir de 1936 à 1940. Sans doute La Rocque s'affirme-t-il en toute occasion républicain, son parti est-il organisé sur le modèle d'un parti traditionnel assorti de structures sociétales et même de syndicats professionnels, il présente des candidats aux élections partielles et enregistre quelques succès prometteurs... Rien n'y fait ; dans la sémantique politique de la III^e République, nul ne peut être républicain s'il n'est laïque et ferme défenseur de la prépondérance du Parlement dans les institutions. La mutation des Croix-de-Feu en PSF n'est, aux yeux de la gauche, qu'un masque qui dissimule le projet de renversement de la république parlementaire. Entre La Rocque et les hommes au pouvoir, le malentendu est total et ils le lui font bien sentir. Dès la création du PSF, des poursuites sont engagées pour reconstitution de ligue dissoute et aboutissent en juin 1938 à une décision de dissolution et de liquidation des biens, contraignant le parti à adopter de nouveaux statuts qui lui donnent une forme fédérale et décentralisée.

La Rocque tente en vain de réaliser une intégration du PSF dans les institutions républicaines. Autour de Jean Ybarnégaray est créé un groupe parlementaire d'une douzaine de membres, en attendant les élections de 1940 dont le PSF espère qu'elles lui apporteront une centaine d'élus. La perspective d'une guerre proche pousse La Rocque à créer en 1939 les Auxiliaires de la Défense passive (ADP), chargés d'apporter une aide à la population civile affrontée aux difficultés nées des combats, des bombardements, des déplacements de population. Il propose de les mettre à la disposition des autorités, mais Daladier, président du

Conseil, laisse sa lettre sans réponse. Reynaud qui lui succède semble davantage intéressé, mais rompt le dialogue lorsque La Rocque fait savoir à son directeur de cabinet que le dispositif ne pourrait atteindre sa pleine efficacité que si lui-même siégeait au gouvernement.

Au total, en dépit de ses efforts, La Rocque n'a pu réaliser l'intégration de son mouvement au système politique de la III^e République. Il conserve l'image défavorable d'un adversaire du régime, sans que pour autant les adversaires les plus déterminés de celui-ci le tiennent pour un des leurs.

La Rocque et Vichy : faux-semblants et malentendus

L'avènement du régime de Vichy ne change en rien le statut de La Rocque et de son PSF vis-à-vis du pouvoir en place. En apparence, l'idéologie du nouveau régime est plus proche de celle du PSF que ne l'était celle de la III^e République. Ne récupère-t-il pas, contre l'assentiment de La Rocque, la devise « Travail, Famille, Patrie » qui était précisément celle du PSF ? Pour s'adapter aux circonstances nouvelles, la formation transforme son nom en Progrès social français et La Rocque, aussi marginalisé par le nouveau régime où se retrouvent tous ses adversaires de la fin des années 1930 que par la République défunte, s'efforce néanmoins de faire entendre sa voix auprès du Maréchal auquel il manifeste un respect formel.

Le fond de sa pensée, il le réserve à ses proches dans ses Dernières volontés écrites le 30 juillet 1940 avant un départ pour Paris dont il n'était pas certain de revenir. Il y exprime sa « méfiance totale vis-à-vis du gouvernement actuel » du pays, considère le maréchal Pétain comme « le seul syndic possible de la faillite militaire française » et accuse : « Tous nos grands chefs militaires, sans exception, ont, depuis vingt ans, garanti de leur présence aux postes suprêmes, la déchéance de l'armée française. »

Pour autant, comme sous la III^e République, La Rocque entend rester dans la légalité. Il fait vite figure de semi-opposant loyal au régime de Vichy, rencontrant de temps à autre le Maréchal, tentant d'infléchir certaines des décisions prises sous son autorité, continuant à diriger *Le Petit Journal* qui survit, il est vrai, grâce aux subsides gouvernementaux. Le Maréchal nomme La Rocque au Conseil national, cette assemblée de notables instituée par Vichy pour tenir lieu de conseil représentatif au lieu et place des chambres élues, lors de sa création en janvier 1941, mais celui-ci en démissionne en juillet de la même année. Il devient alors chargé de mission. Mais les désaccords l'emportent vite sans qu'une franche rupture intervienne. Tout se passe comme si le colonel s'employait à tenter de détourner Pétain des voies dans lesquelles il se fourvoie. Ainsi juge-t-il inopportune une « Révolution nationale » imposée à un pays qui vit dans une situation précaire et qui est occupé par l'ennemi. De même s'oppose-t-il avec vigueur au projet de parti unique proposé par Marcel Déat comme il rejettera l'absorption du PSF par la Légion française des combattants, chargée de la propagande maréchaliste dans le pays. Lors de la création de la Milice en 1943, il fait connaître sa réprobation et interdit à ses fidèles d'y adhérer.

Mêmes réserves en ce qui concerne la politique de Vichy. La publication du statut des Juifs en octobre 1940 entraîne son rejet d'une discrimination collective fondée sur la race ou la religion. S'il ne remet pas en cause la nécessité de contacts avec les forces d'occupation pour la survie quotidienne du pays, il rejette la collaboration qui aboutit à ranger la France dans le camp du vainqueur et à apporter une aide, fût-elle indirecte, à celui-ci dans sa lutte pour la domination de l'Europe. Sur ce point, il résistera aux multiples offres faites par des émissaires du Reich au nom de la lutte contre le communisme. Par ailleurs, La Rocque jette les bases dans l'été 1940 d'un réseau qui collecte des renseignements et des informations militaires transmis

ensuite aux Anglais, et qui deviendra en 1942 le réseau Klan. Mais il ne prend aucun contact avec la France libre, condamnant le départ à l'étranger du général de Gaulle et son rejet formel de l'armistice, pas plus qu'il n'approuve les improvisations des mouvements de résistance, qui agissent hors de la légalité et sont étrangers à ses conceptions de militaire de carrière, et ceci à la différence d'un certain nombre de cadres et d'adhérents du PSF. Si bien que son action sera largement ignorée à la Libération et le réseau Klan non homologué comme organisme résistant, bien qu'il ait été reconnu comme tel par les Britanniques. Il faudra attendre 1961 pour que le général de Gaulle fasse remettre à la veuve de La Rocque la médaille de déporté et une lettre où il reconnaît que la déportation de ce dernier était due à des faits de résistance.

C'est en 1942-1943 que les événements se sont chargés de dénouer la situation trouble de La Rocque entre loyauté au Maréchal et réticences sur sa politique. Le 3 novembre 1942, le général Oberg, chef des SS en France, décide la dissolution du PSF et de ses diverses œuvres sociales en zone occupée. L'occupation allemande de la zone sud quelques jours plus tard, le durcissement du régime de Vichy qui s'ensuit aboutissent à réduire les rares espaces de libre expression qui subsistaient encore. Le 9 mars 1943, La Rocque est arrêté par la Gestapo à Clermont-Ferrand, en même temps que 152 de ses amis, sans doute, sans qu'aucune preuve formelle ne puisse l'établir, en raison de ses activités au sein du réseau Klan, dont Pierre Laval aurait été averti.

D'une prison à l'autre

Transféré à Moulins, puis à Fresnes, il est finalement conduit à la Maison de la Gestapo à Neuilly où il séjourne jusqu'en juin 1943 et subit de longs interrogatoires. Renvoyé à la prison du Cherche-Midi, il en est extrait le 31 août

avec 48 autres internés, pour être incarcéré comme « prisonnier d'honneur » à Eisenberg dans les Sudètes où se retrouvent une soixantaine de cadres de la nation (dont Pierre de Gaulle, frère du général, et Michel Clemenceau, fils du « Tigre »). Le 8 janvier 1944, La Rocque et Michel Clemenceau quittent Eisenberg pour être internés au château d'Itter dans les Alpes autrichiennes où ils retrouvent Édouard Daladier, le général Gamelin, Léon Jouhaux, Paul Reynaud, Jean Borotra ainsi que le général Weygand et son épouse. C'est là que, pour l'essentiel, furent écrits ses carnets de captivité qui font l'objet du présent ouvrage. La Rocque y eut de franches et satisfaisantes explications avec Daladier, mais se heurta aux dérobades de Weygand et aux calomnies de Michel Clemenceau.

Libéré en mai 1945 par l'armée américaine, il fut, dès le lendemain, rapatrié au Bourget, mais aussitôt interpellé à sa descente d'avion au prétexte « d'assurer sa sécurité » contre un éventuel attentat. Au retour des prisons allemandes, il est redevenu le « fasciste », honni par la gauche désormais en position de force dans les allées du pouvoir. Ses carnets de captivité sont saisis et exploités par la justice. Il lui faut attendre le mois de juillet pour connaître les motifs de son incarcération dans les combles d'une caserne de Versailles comme « individu dangereux ». Toutefois, l'absence de véritable chef d'inculpation, le vide des dossiers dont disposent les autorités, l'impossibilité de démontrer un quelconque complot contre la sûreté de l'État ou une activité d'intelligence avec l'ennemi font de La Rocque un citoyen emprisonné sans motif valable et entraînent de sa part d'interminables protestations. Finalement, il est placé en résidence surveillée début janvier 1946, après huit mois d'incarcération. Sa santé gravement compromise par les suites de ses blessures et ses mois de captivité, il doit subir une opération qui lui est fatale. Il meurt le 28 avril 1946.

Il n'est pas sans intérêt de noter que, du fond de sa prison, au cours de l'année 1945, La Rocque songe encore à

